

---

---

**CONDILLAC.**

**LE COMMERCE**

ET

**LE GOUVERNEMENT.**

---

## NOTICE SUR CONDILLAC.

---

Condillac (*Étienne Bonnot de*), abbé de Mureaux, membre de l'Académie française et de la société royale d'agriculture d'Orléans, naquit à Grenoble en 1715. La vie de cet homme célèbre appartiendrait exclusivement à l'histoire de la philosophie, si, par son livre du *Commerce et du Gouvernement*, il n'était venu s'associer, dans une certaine mesure, à la gloire qu'eurent les physiocrates de jeter les premiers fondements de la science économique. Il était frère cadet de l'abbé de Mably, qui eut le malheur de mêler, à des travaux d'un incontestable mérite, des idées tellement fausses, qu'on est contraint de reconnaître que c'est à bon droit que, de nos jours, le *communisme* invoque l'autorité de cet écrivain en faveur de ses doctrines<sup>1</sup>.

Condillac manifesta de bonne heure le penchant qui l'entraînait vers les études métaphysiques et morales. A cette époque, Locke venait de leur faire faire un pas immense en Angleterre, en s'attachant à creuser cette vieille opinion d'Aristote, admise par Bacon, Gassendi et Hobbes, repoussée par Descartes, Mallebranche et Leibnitz, que « rien n'est dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans les sens : *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensibus*, » comme disaient les scolastes. La philosophie de l'écrivain anglais était peu connue en France : Condillac la compléta par des analyses aussi neuves que profondes, qui l'y rendirent générale. Sous ce rapport, il faut citer surtout ses belles découvertes en ce qui touche les effets du principe de la liaison des idées dans les phénomènes de l'entendement, et par suite, en ce qui concerne l'influence qu'a exercée la formation des langues sur les progrès de la raison humaine. Selon ce philosophe, le développement de nos facultés ne tient qu'à la puissance de manifester notre pensée par des signes, et l'homme n'eût jamais su réfléchir, s'il n'eût reçu virtuellement le don de la parole. Le premier des ouvrages de Condillac fut l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, qui parut en 1746. Il fut suivi, en 1749, du *Traité des systèmes*, où sont passées en revue les idées innées des Cartésiens, les idées en Dieu de Mallebranche, l'harmonie et les monades de Leibnitz, et le panthéisme de Spi-

---

<sup>1</sup> Voir l'*Histoire des Idées sociales avant la Révolution française, etc.*, par F. Villardelle, 1846, 1 vol. in-32.

nosa ; en 1754, du *Traité des sensations* ; en 1755, du *Cours d'études* qu'il composa pour l'instruction de l'Infant de Parme, petit-fils de Louis XV, dont il avait été nommé précepteur, et dont les treize volumes renferment une *Grammaire*, un *Art d'écrire*, un *Art de raisonner*, un *Art de penser* et une *Histoire générale des hommes et des empires* ; en 1775, du *Traité des animaux*, où l'auteur, en réfutant, à l'aide même des principes posés dans le *Traité des sensations*, les vues émises par Buffon dans son *Histoire naturelle*, démontre qu'il n'avait pas été, comme il en avait encouru le reproche à propos du dernier ouvrage, le plagiaire des idées de cet illustre écrivain ; en 1780, de la *Logique*, qui ne fut imprimée que quelques mois avant sa mort, et enfin de la *Langue des calculs*, dont la publication posthume remonte à 1798 seulement.

De même que les écrits de Montesquieu et de Rousseau avaient imprimé un caractère politique à l'agitation intellectuelle qui s'était manifestée dès le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, ceux de Quesnay et de son école introduisirent dans la lutte un élément nouveau, dont l'importance ne pouvait être méconnue par un homme d'un esprit aussi sérieux et aussi méditatif que Condillac. Ce dernier ne se pressa point toutefois de se jeter dans l'arène économique ; mais demeurant, au contraire, simple spectateur des combats dont elle était le théâtre, il n'y intervint lui-même qu'au moment où les doctrines de la liberté industrielle et commerciale s'étaient déjà assez répandues dans le monde pour que Turgot en tentât l'application en France, et qu'Adam Smith écrivit, en leur honneur, le beau livre de la *Richesse des nations*, de l'autre côté du détroit. Le livre du *Commerce et du Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre*, porte, en effet, la date de 1776, dont l'énoncé seul, rapproché du nom de l'auteur, indique qu'il doit être un monument curieux à consulter, pour se rendre compte de l'étendue et de la variété des efforts auxquels est toujours assujéti l'esprit humain, quand il aspire à la conquête de vérités nouvelles.

L'ouvrage de Condillac, resté par malheur incomplet<sup>1</sup>, fut peu goûté par les Économistes. Le Trosne, quoique lié avec l'auteur, l'attaqua fortement dans son livre de l'*Intérêt social*<sup>2</sup>, et l'abbé Baudeau, qui portait l'enthousiasme des doctrines de Quesnay jusqu'au point de croire que la science avait dit son dernier mot par la bouche de ce philosophe, le ménagea moins encore dans ses *Nouvelles éphémérides*<sup>3</sup>, où se rencontrent les lignes suivantes : « Les vrais économistes sont faciles à caractériser par un seul trait que tout le monde peut saisir. Ils reconnaissent un maître (*Quesnay*) ; une doctrine (celle de la *Philosophie rurale* et de l'*Analyse économique*) ; des livres classiques, (la *Physiocratie*) ; une formule (le *Tableau économique*) ; des termes techniques, précisément comme les antiques lettrés de la Chine. » Au fond, cependant, et pour tout esprit non prévenu, il est manifeste que les dissidences, dont se bles-

<sup>1</sup> La préface indique trois parties. Condillac publia les deux premières, mais la mort l'empêcha de donner la troisième.

<sup>2</sup> Compris dans les *Ouvres des physiocrates*, éditées, tome II de la *Collection des principaux Économistes*. — N<sup>os</sup> 4 et 5 de l'année 1776.

sèrent les physiocrates, étaient beaucoup plus nominales que réelles ; car, si Condillac n'admettait pas l'*improductivité* de l'industrie et donnait de certains phénomènes économiques des explications peu concordantes avec les leurs, il n'en tombait pas moins d'accord avec eux, que la terre est l'unique source de la richesse, le seul fonds d'où sortent les salaires, les profits et la rente ; que l'impôt doit être unique et rejeté sur les propriétaires exclusivement ; que la propriété territoriale et mobilière, et, par suite, l'inégalité des conditions, sont des faits nécessaires ; que les lois civiles doivent être simples et ne découler que de la nature des choses ; que le crédit est une ressource ruineuse ; enfin, et surtout, que le travail, quel qu'il soit, agricole, manufacturier, commercial ou autre, doit être débarrassé de toutes entraves, complètement libre. Il faut reconnaître de plus, à la gloire de cet écrivain, qu'il apporta, dans l'exposition de ces principes, la même méthode et la même lucidité qui caractérisent tous ses autres ouvrages ; et que, sous ce rapport, il ne contribua pas peu à la vulgarisation des idées mêmes qu'il empruntait à ses prédécesseurs.

La vie de Condillac paraît s'être passée tout entière loin du tumulte du monde, dans le silence du cabinet, et dans le commerce de quelques amis au nombre desquels on doit inscrire Diderot, J.-J. Rousseau, Duclos et Le Trosne. Jean-Jacques avait été chargé, en 1740, de l'éducation des enfants du grand-prévôt de Lyon, oncle de Condillac ; et cette circonstance fit naître entre eux une liaison qu'honorèrent des services mutuels, et qui se prolongea jusqu'à la mort du philosophe de Genève, lequel le fit même dépositaire du manuscrit où se trouvaient les dialogues intitulés : *Rousseau, juge de Jean-Jacques*. Du reste, cet isolement philosophique ne l'empêcha pas de recueillir toute la gloire qui peut s'attacher à des travaux dont la multitude n'est pas compétente pour apprécier la valeur ; et l'Europe savante ne lui contesta pas le mérite, que la postérité lui accorde encore, d'avoir rendu nos sensations et les facultés de notre entendement l'objet d'analyses tout à la fois neuves, lumineuses et profondes. Les livres qu'il avait écrits pour l'Infant de Parme devinrent, en Pologne, la base de l'enseignement des écoles palatinales ; et c'est sur la demande du Conseil de l'instruction publique du même pays, qu'il composa sa *Logique*, publiée en 1780. Il avait remplacé, en 1768, l'abbé d'Olivet à l'Académie française dans le même fauteuil que devait occuper l'illustre et malheureux Bailly, et où siège aujourd'hui M. de Lamartine. Il mourut, le 3 août 1780, dans sa terre de Flux, près Baugency, à l'âge de soixante-cinq ans, et lorsqu'il était encore dans toute la plénitude de ses forces intellectuelles.

La dernière édition des œuvres complètes de Condillac a été donnée, en 1821-23<sup>1</sup> par M. A.-F. Théry. Elle est précédée d'une notice où les travaux philosophiques de cet homme éminent sont appréciés d'une manière consciencieuse et remarquable.

E. D.

---

<sup>1</sup> Paris, 16 vol. in-8°.

